RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

LORS DE LA TROIS CENT VINGT ET UNIÈME RÉUNION

DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UQO

TENUE LE 6 OCTOBRE 2008

*321-CX-1381	concernant l'embauche d'une agente de recrutement à la Direction des communications et du recrutement (Ève Mercier)
*321-CX-1382	concernant l'embauche d'un agent d'information à la Direction des communications et du recrutement (Marc-André Marleau)

^{*} Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels.